



Compte-rendu du Conseil d'administration de la Maison populaire  
Mardi 17 octobre 2023

**Présent·es :**

Membres élus : Marie Flury, Sylvie Vidal, David Lefevre, Rosemarie Forcinal, Marylène Grenapin-Chaulet, Emmanuel Marie-Calixte, Suzanne Chirescu, Serge Anceau, Julienne Turan, Cécile Miquel, Kiong-Hi Hudelot, Charlotte Bourgois, Frédéric Chauvency, Martine Rocca, Samantha Villani, Virginie Rochetti, Roman Spilotros et Caroline Carré.

Membres de droits : Mathieu Besson, Jean-Maurice Campagné, Pauline Gacon et Denis Vemclefs.

Excusé.es : Véronique Brault, Gilles Forcinal, Nathalie Leleu, Alexie Lorca, Richard Galera et Miguel Menendes.

**Ordre du jour :**

La Présidente, Sylvie Vidal, présente l'**ordre du jour** :

- 1/ Etat des lieux 23/24 et Perspectives
- 2/ Actualité des commissions
- 3/ Atelier de concertation pour la préfiguration architecturale de la Maison Pop

**1/ Etat des lieux 23/24 et Perspectives**

Lors du précédent Conseil d'administration, le représentant des professeurs a demandé un état des lieux des inscriptions. La Directrice annonce qu'au 17 octobre 2023 : 2423 adhérents.es. Sur la saison 22/23, les 2423 adhérent-es ont été atteints au 18 janvier 2023.

La Secrétaire demande un debrief du bug informatique ayant eu lieu 10 juin 2023. La Directrice donne le contexte et les éléments d'explication : un piratage informatique a eu lieu 3 semaines avant le début des inscriptions. Mathieu Besson, webmaster, a alors mis en place des pare-feux pour contrer le piratage. Ceux-ci ont généré une absence de connexion entre le logiciel des inscriptions et l'interface de paiement. Le problème a été identifié en 20 minutes. Les inscriptions en ligne ont été interrompues afin de résoudre le problème et de reprendre les 500 personnes ayant payé en ligne sans que leurs inscriptions soient validées. Toute l'équipe permanente de la Maison pop a été mobilisée pour reprendre les inscriptions des 500 personnes concernées et 3 jours plus tard, les inscriptions en ligne ont pu reprendre normalement. La Maison Pop est indépendante informatiquement. Afin de renforcer la sécurité du site internet de la Maison pop, un audit va être réalisé par un étudiant en cybersécurité.

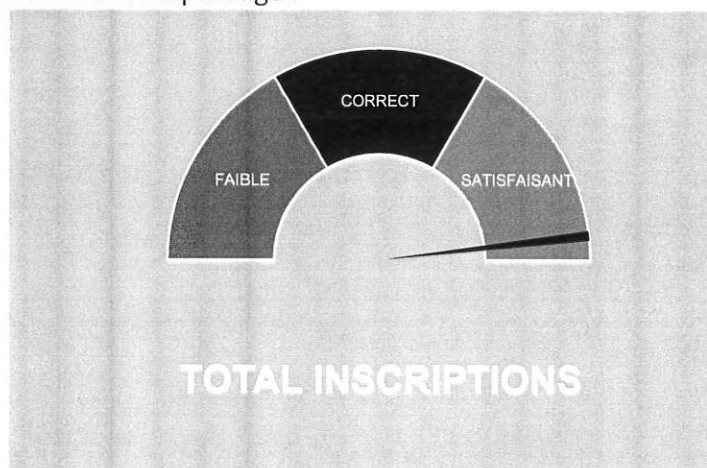
Les Membres du Conseil d'administration posent les questions suivantes :

- Quelle est la jauge théorique maximum possible d'inscrits ? 3100 adhérents. Quelle serait la jauge de confort ? 2600 adhérents.



- Combien de nouvelles activités ont été créées ? 18 activités ont été créées depuis 2019. Une des dernières en date est l'atelier de lutherie numérique, avec la création d'un vélo musical. Pour les créneaux supplémentaires de chant cette année, tous les cours ont été rapidement complets.
- Quel est le retour sur la création d'un tarif jeune 16-26 ans ? Il est trop tôt pour faire un premier bilan car une nouvelle offre a été relancée entre le 2 et le 9 septembre. Le bilan pourra être présenté lors du Conseil d'administration du 27 février prochain.

Répartition du taux de remplissage :



425 inscrit·es secteur arts plastiques

205 inscrit·es secteur langues

751 inscrit·es secteur musique

938 inscrit·es secteur corporel et sportif

575 inscrit·es secteur théâtre et danse

117 inscrit·es secteur multimedia et  
poplab

Cette année, les ateliers langues sont mieux fréquentés. Il reste de la place aux cours suivants :  
Musique : ukulélé (adultes), batterie (enfants et adultes), violoncelle (enfants), MAO perfectionnement (adultes), atelier rap (enfants), atelier beatmaking (enfants), saxophone (enfants).

Pop [lab] : Lutherie numérique (adultes)

Langues : Éveil à l'anglais (9-10 ans), anglais ados (11-14 ans), arabe C (adultes), anglais B et C (adultes), japonais B (adultes)

Corporel & Sportif : art du cirque (enfants), danse classique C (10-13 ans), danse flamenco (enfants), éveil corporel & musical (enfants), waacking dance (adultes), danse bollywood (adultes), tango argentin B (adultes).

- Enregistre-t-on des demandes annexes pour des nouveaux cours ? non.
- Y a-t-il une manière de récolter les demandes ? oui, un questionnaire auprès des personnes qui suivent des cours de langue a été réalisé et est en cours d'analyse.
- Un cours de théâtre en langue étrangère serait-il pertinent ? Un stage a été proposé, il n'y a eu aucun inscrit. La Maison Pop propose toujours un format stage avant de créer un nouveau cours, car il est très délicat de remercier un professeur.



- Quels cours ne sont pas complets ? La campagne de communication pour cette saison est toujours en cours. La Directrice propose de faire un autre point d'étape sur la fréquentation des ateliers au Conseil d'administration du 27 février, ainsi que sur la question de l'assiduité aux ateliers.
- Est-ce qu'on peut bénéficier d'un avoir après une inscription ? Oui, dans des cas exceptionnels. Le formulaire d'inscriptions recense toutes les réponses à ce sujet sur notre site internet : <https://www.maisonpop.fr/spip.php?page=inscription>
- Le représentant des professeurs mentionne qu'il souhaite recevoir la mise à jour des mails des professeur-es de cette année. Ceux-ci lui ont été transmis à l'issue du Conseil d'administration.
- La résidence curatoriale 2024 a été attribuée à Margaux Bonopera et Jean-Baptiste Carobolante pour leur projet Kutsch avec l'artiste Clarisse Aïn.

La nouvelle résidence hors-les-murs, dans le quartier d'EIF, intitulée Fabrique à l'œuvre, a été attribuée à Andréanne Béguin et Thomas Maestro. Elle se construira en partenariat avec des structures oeuvrant dans le quartier : la tribu au grand air, le samu social, l'IUT de Montreuil et la facto.

## 2/ Actualité des commissions

- Commission convivialité : préparer la brocante d'hiver/Noël (jouets et vêtements d'enfants) le dimanche 26 novembre => besoin de bénévoles pour cet événement – lancement d'un appel via le groupe WhatsApp des bénévoles. Il faudrait ranger la maison pop la veille avant et après le jour J.
- Commission bâtiment : préparer une visite des adhérents du site de l'EIF, en lien avec la commission jardin et AMAP. Date proposée pour cette préparation : Vendredi 10 novembre – 18h30
- Commission Jardin et AMAP : participation des adhérents aux travaux de la commission : prendre soin du jardin de la Maison pop de l'automne au printemps. 1<sup>ère</sup> réunion de présentation : samedi 18 novembre à 11h.

## 3/Atelier de concertation sur la préfiguration architecturale de la Maison Pop

La Vice-Présidence présente le principe de l'atelier de concertation pour l'expression des besoins des Membres du Conseil sur le futur projet de la Maison pop. Olivia Ipek, salariée de la Maison populaire, est en charge de l'animer. Des photos sont prises de l'atelier. Les résultats de cet atelier sont présentés en annexe 1 de ce compte-rendu. Madame Présidente clôture le bureau à 21h15.

Prochains rendez-vous :

**Mardi 27 février** : Conseil d'administration à 19h à la Maison Pop.

**Vendredi 8 mars** : Assemblée Générale de la Maison populaire à 18h à la Maison Pop.

Samantha Villani, Secrétaire

Sylvie Vidal, Présidente